

En tant qu'organisation nationale à but non lucratif, l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) adopte une approche collaborative, travaillant avec des partenaires pour appuyer des initiatives qui fournissent aux producteurs et à leurs familles et travailleurs l'information et les outils nécessaires pour reconnaître les risques et gérer les dangers pour assurer la sécurité des fermes.

**VISION :** Un secteur agricole sécuritaire et durable où les communautés agricoles saines prospèrent.

**MISSION :** En collaboration avec les partenaires de nos communautés, promouvoir la sécurité et la santé en agriculture par notre leadership, nos conseils et notre soutien

## **Comment la rétroaction des intervenants a orienté le Plan stratégique de l'ACSA 2.0**

Les commentaires des intervenants sont indispensables pour assurer que les initiatives de l'ACSA continuent de refléter les priorités de ses membres, et pour identifier de nouvelles possibilités quant à la programmation en matière de santé et sécurité. En 2020, l'ACSA a consulté des représentants d'intervenants provenant des groupes provinciaux qui offrent des services de vulgarisation en santé et sécurité, des fédérations de l'agriculture provinciales et nationale, des groupements de producteurs nationaux, et des commanditaires de l'ACSA.

Suivent ici des appels à l'action fondés sur les éléments clés des réponses des intervenants :

- L'ACSA doit être l'intervenant principal engagé aux initiatives de santé et sécurité agricoles, partageant ses connaissances et son expertise en étant à la disponibilité des partenaires et intervenants afin de rehausser le profil des enjeux de santé et sécurité agricoles dans l'ensemble du Canada;
- L'ACSA doit faire office de point central pour les groupements de producteurs nationaux et provinciaux, les fournisseurs de programmes provinciaux en santé et sécurité agricoles, et d'autres intervenants en santé et sécurité pour échanger et s'informer sur la programmation, les réussites, les approches et les meilleures pratiques dans les autres provinces;
- L'ACSA doit avoir une approche de gouvernance robuste et diverse, et inclure dans cette approche les producteurs qui contribuent à l'orientation et aux stratégies;
- L'ACSA doit travailler avec des partenaires et intervenants en vue de déterminer les meilleures pratiques en santé et sécurité agricoles qui sont uniformes partout au Canada.
- L'ACSA doit œuvrer continuellement pour identifier et confirmer qui sont les intervenants en santé et sécurité agricoles, et s'engager avec eux.

Cette rétroaction inestimable servira à positionner l'ACSA à réussir avec succès toute promotion future en matière de santé et sécurité agricoles au Canada. Pour ce faire, la rétroaction a déjà servi de base à l'élaboration du Plan stratégique de l'ACSA pour les années 2021-2023.

## **Synthèse - Plan stratégique de l'ACSA pour les années 2021-2023**

### **Domaine prioritaire 1 : Coordination des ressources**

**Objectif :** Être le centre national quant aux ressources en sécurité et santé agricoles.

**Attentes :** Les organisations agricoles sont soutenues par le partage, la diffusion et les liens qui existent entre les ressources en matière de sécurité et santé.

**Initiatives clés :**

- 1.1 Inclure la sécurité dans le cadre des initiatives de durabilité;
- 1.2 S'assurer que la formation, l'information et l'éducation en sécurité et santé agricoles fondées sur les meilleures pratiques sont rendues disponibles.

### **Domaine prioritaire 2 : Sensibilisation et communication**

**Objectif :** Augmenter l'impact des communications en sécurité et santé agricoles en coordonnant les messages et en appuyant les partenaires qui promeuvent la sécurité agricole;

**Attentes :** Les partenaires qui promeuvent la sécurité agricole sont appuyés par des communications coordonnées concernant la sécurité et santé agricoles.

**Initiatives clés :**

- 2.1 Mettre en œuvre une initiative nationale de sécurité agricole appuyée par les intervenants et partenaires, et fournir aux médias des ressources et les noms des personnes-ressources au sujet de la sécurité et santé agricoles;
- 2.2 Fournir des suggestions et le transfert des connaissances aux chercheurs, aux organisations qui établissent les normes, et à d'autres intervenants sur les nouvelles recherches et les questions émergentes;
- 2.3 Mener des approches nationales en sécurité et santé agricoles et y participer;
- 2.4 Suivre de près les tendances en santé et sécurité agricoles, recueillir et partager des articles et rapports qui en parlent;
- 2.5 Développer une stratégie de communication pour soutenir les objectifs.

### **Domaine prioritaire 3 : Engagement communautaire**

**Objectif :** Renforcer les relations et l'engagement avec les partenaires communautaires.

**Attentes :** Les partenaires communautaires, intervenants, membres et bailleurs de fonds sont engagés et appuient la sécurité et santé agricoles sur le plan national et au sein des communautés locales.

**Initiatives clés :**

- 3.1 Développer un plan d'engagement des partenaires communautaires;
- 3.2 Développer un plan d'engagement des intervenants et membres;
- 3.3 Connaître les intervenants et s'engager avec eux.

### **Domaine prioritaire 4 : Organisation réceptive**

**Objectif :** Assurer des opérations financièrement stables et efficaces ainsi qu'une gouvernance efficace du conseil d'administration.

**Attentes :** L'ACSA excelle dans son rendement comme organisation à but non lucratif.

**Initiatives clés :**

- 4.1 Assurer une structure de gouvernance qui fait avancer l'ACSA;
- 4.2 Axer la gestion interne de l'association sur les résultats et l'impact qu'ils peuvent avoir;
- 4.3 Développer et mettre en œuvre un plan de collecte de fonds.